

N°466

du 24
Janvier
2012



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6

Dossier

Qu'ont exactement fait les ministères en 2011 ?

Suivant la lettre de mission

Au 3/4 fait pour le ministère de la Fonction publique

P.3 Après le délai du 15 janvier

Un comité fixe la date de contrôle des sachets non biodégradables

P.4 Les produits essentiels sur les principaux marchés de Lomé

Akpala fumé au-delà de 2000 Cfa, la tomate locale suit



Photo: L'Union
Kossivi Ayikoé, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

P.7 Atelier de formation au Ministère de l'Agriculture

Démarrage du projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT)

P.3 Quête de performance dans la gestion des finances publiques

Un nouvel examen des réformes pour mieux faire en 2012-2014 entamé

** L'adoption de la Matrice unifiée des réformes actualisées prévue.*

P.4 Retour sur la visite d'Hillary Clinton / Devant le calme du RPT

Fabre rumine sa déception, Gilchrist se veut le « pion gagnant »

REPÈRES

Les droits de l'Homme et le Togo

Les recommandations issues du passage du Togo devant le conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) ont été restituées aux représentants des institutions nationales, des agences du Système des Nations Unies (SNU), des organisations de défense des droits de l'homme et des médias au cours d'un atelier tenu le vendredi 20 janvier à Lomé.

Organisée par le ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation civique, cette rencontre a permis de partager avec les participants les différentes recommandations afin de leur permettre de proposer des stratégies pour leur mise en œuvre efficace. Selon les organisateurs, le Togo a été apprécié pour les avancées enregistrées dans le domaine des droits de l'homme. Il a reçu des encouragements du conseil des droits de l'homme et bénéficiera de l'accompagnement de plusieurs pays pour une évolution plus positive de sa situation en matière des droits de l'Homme. Sur les 133 recommandations, 89 ont été acceptées, 23 sont exécutées ou en cours d'exécution, 10 font l'objet de réflexion jusqu'en mars 2012 (l'une d'entre elles vient d'être adoptée par le parlement relativement à la ratification de la convention de l'UNESCO en matière de discrimination dans l'éducation) et 11 ont été rejetées. Ces dernières ont trait au statut de Rome relatif à la cour pénale internationale, à l'orientation sexuelle et au pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels. Les recommandations retenues concernent des domaines spécifiques comme le renforcement des capacités des institutions et des acteurs; la promotion et la protection des droits catégoriels (femmes, enfants, personnes âgées et handicapées) et l'harmonisation de la législation nationale avec les instruments ratifiés. La ministre en charge des Droits de l'Homme, Léonardina Wilson-de Souza a relevé les progrès enregistrés par le Togo en matière des droits de l'homme, soulignant que la jouissance effective de l'ensemble des droits humains est subordonnée à un niveau de développement économique et par un sursaut national. "Nous devons accepter de sortir des considérations égoïstes pour construire ensemble un pays ouvert à la concorde et à la paix", a-t-elle indiqué.

Dieu... et aussi le respect du code

Une prière musulmane a été dite le vendredi 20 janvier à la mosquée de la gare routière d'Agbalépédogan à la demande de l'Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo (USYCORT).

Cette prière a été dirigée par l'imam Barana en présence des membres du USYCORT et du directeur général des Transports, Sikao Souleyman. Par cette rencontre spirituelle les conducteurs routiers veulent en ce début d'année implorer la protection divine sur les routes, les autorités publiques et le peuple togolais. Ils ont remercié Allah pour tous ses bienfaits dont les transporteurs et passagers ont bénéficié au cours de l'année écoulée et sollicité sa grâce pour l'année en cours. L'imam Barana a prié Allah d'assister les conducteurs à qui il a recommandé la prudence afin de mettre les usagers et leurs biens à l'abri des accidents. Le directeur général des Transports, Sikao Souleyman, a salué l'initiative de l'USYCORT dont l'objectif est d'épargner nos routes des accidents de circulation. Il a indiqué les mesures en vigueur pour assurer la sécurité routière notamment, les contrôles inopinés visant à amener les conducteurs au respect du code de la route, des visites techniques, l'interdiction des surcharges qui concourent à la dégradation des infrastructures routières. M. Sikao a annoncé l'interdiction dans un proche avenir de l'usage du portable au volant. Auparavant, le président de l'USYCORT, Mathias Hlomador avait déploré les accidents qui surviennent suite au mauvais état des routes, aux surcharges et au non respect du code de la route. Il a lancé un appel à l'endroit des passagers à refuser de monter à bord des véhicules déjà pleins en vue de lutter contre les surcharges. A l'issue de la prière, un boeuf a été immolé en guise d'offrande à Allah.

La décentralisation, cela vaut la peine

La Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC Togo) a restitué aux populations de la commune d'Aného, les 19 et 20 janvier, le rapport général de son étude sur les actions publiques de neuf communes réalisée en novembre 2010.

Cette restitution est une invitation aux autorités communales et traditionnelles aux responsables d'ONG, d'associations et de Comité de Développement des Quartiers (CDQ), aux chefs de services et de syndicats, à réagir par rapport à cette étude. Elle est financée par le "National Democratic Institute" (NDI) basé aux Etats-Unis, en vue de promouvoir une bonne gouvernance au sein des collectivités locales, en conformité avec les lois sur la décentralisation. Le document est une compilation des enquêtes menées à Aného, Vogon, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Mango et Dapaong sur les actions, les notes et documents administratifs des communes, leurs fonctionnements, après interrogatoire des responsables dans plusieurs secteurs de développement. Il s'agit des infrastructures routières, socio-éducatives et culturelles et de l'adduction d'eau et d'électrification, de l'hygiène et de l'assainissement, de la gestion de l'État-civil, de la santé publique et du transport urbain, de l'aménagement des marchés, etc. Le document montre également la méthodologie, l'analyse des données et les perspectives. Outre ce rapport général, des rapports spécifiques relatifs aux problèmes de chaque commune seront envoyés aux communautés pour des efforts de bonne gouvernance et d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les participants à cette rencontre ont débattu du rapport puis souhaité la mise à disposition rapide de ce document pour la commune d'Aného en vue de sa confrontation avec le Plan de développement de cette ville. La rencontre a également permis d'échanger sur des thèmes tels que enjeux et défis de la décentralisation et à l'implication des populations dans le développement local. Le président de la délégation spéciale de la commune d'Aného, Ayivi Ayayi Patrice, a félicité la CNSC-Togo pour cette démarche prometteuse pour l'application effective de la loi sur la décentralisation. Il a indiqué que, la décentralisation est un long processus que des pays européens, applique depuis longtemps. Il a encouragé les résidents et les natifs d'Aného puis ceux de la diaspora à oeuvrer pour un réel développement de cette ville tricentenaire. Le représentant de la CNSC-Togo, Awuté Majesté et son point focal des Lacs, Awuté Majesté et Edouard Gbodjo, ont exhorté les populations et les responsables communaux à parcourir le document et à mettre en pratique ses diverses recommandations.

Festival

Début du Gain du conteur ce vendredi

"Sans moyens, rien, rien, rien, sauf la volonté des organisateurs et des participants", avance Gnim Atakpama, directeur du Festival Gain du Conteur. Ainsi commencera la 5ème édition du "Festival Gain du Conteur" ce 27 janvier à l'Institut Français de Lomé. Mais, paradoxalement, la fête du conte aura bel et bien lieu. En témoigne déjà l'affiche du spectacle d'ouverture vendredi prochain : quatre conteuses de talent la Québécoise Yolaine Carrier, la Brésilienne Kéo, la Nigérienne Rahina, la Malienne Maman Koné et la Togolo-Nigérienne Fousséni Yakanou.

Yolaine amalgame et recrée des contes à partir de ceux qu'elle cueille dans le folklore qui se dit et les livres qui en parlent. Elle aime les contes qui font rire et réfléchir, les coyotes qui se font pincer au détour de l'histoire et les princesses au sale caractère. Elle a participé à de nombreuses soirées à travers la province et aux festivals de conte de Lévis, Trois-Pistoles et Natashquan. Elle est considérée comme l'un des "Nouveaux visages du conte au Québec". A voir et à écouter à tout prix ce vendredi à 19H30!

Le Gain du Conteur se déroule



Gnim Atakpama, directeur du Festival Gain du Conteur

du 27 janvier au 04 février prochain. Itinérant, le festival aura lieu à Lomé, Atakpamé, Kara, Kabou et Nadoba. Il se déclinera au CCF, au Centre culturel Mytronunya, dans les écoles à Agoè et les maisons à Adidogomé. La Caravane du conte et de la dignité de l'enfant prendra la route de l'intérieur le 1er février.

Les formations en atelier constituent une partie non moins importante de cette 5ème édition du Gain du conteur. Il y a surtout l'initiation à la Programmation neuro-linguistique (PNL) et à la stratégie de Walt Disney. Le but : favoriser la créativité et la réalisation de projets professionnels artistiques et

personnels.

Les organisateurs portent un accent particulier sur la formation. Le conte, faut-il encore le noter, est à la base de la formation intellectuelle dans nos sociétés africaines. Certes, le conte est moral, parfois trop, mais il n'est pas moins indispensable à la participation de l'imaginaire de l'enfant, à sa croissance pour devenir un adulte à la tête bien faite. A la source de la tradition orale, base de la littérature pour enfants, le conte a encore son importance, en dépit de son déclin dans un pays partagé entre modernité et tradition. Il importe donc de penser dans quelles mesures se réapproprient les textes de la tradition orale (contes, proverbes, devinettes, chants, etc) pour en faire une œuvre contemporaine pour enfants. A l'heure où les veillées ont presque disparu même des villages.

Le conte a sa place, hors de son aspect ludique. "Je vais vous dire quelque chose au sujet des histoires. Elles ne sont pas un amusement, ne vous y trompez pas. Elles sont tout ce que nous avons, voyez-vous, tout ce que nous savons pour combattre l'oubli, la maladie et la mort. Vous n'avez rien, si vous n'avez pas les histoires", écrivait l'américaine Leslie.

Poésie

Edem Kodjo en soutien aux jeunes poètes du Togo

En plus de son parcours politique, Edem Kodjo a déjà une réputation établie en matière de pensée politique-le panafricanisme, son cheval de bataille, sa passion pour les arts et la culture. Depuis la création de PAX AFRICANA, sa fondation pour les études, les recherches, les actions de développement et la paix, il ne cesse de venir en aide à la culture. Car, c'est aussi l'une des nombreuses missions de la Fondation. On l'a déjà vu auprès

des artistes comme King Mensah et Afia Mala. Aujourd'hui, il se met au côté des jeunes poètes togolais de l'ENACLE.

Ces derniers viennent de le désigner invité d'honneur de la Journée mondiale de la Poésie au Togo, qui aura lieu le 21 mars prochain. La nouvelle a été annoncée lors du lancement officiel par le CENACLE à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), le 20 Janvier dernier.

Festival du livre

Menaces sur Salman Rushdie au Festival du livre de Jaipur

Un climat hostile attend Salman Rushdie au Festival du livre de Jaipur qui se déroulera du 20 au 24 janvier.

Les conservateurs musulmans ont demandé aux autorités indiennes d'annuler la visite de l'auteur des Versets sataniques. Le recteur d'une célèbre école coranique a même demandé à ce qu'on ne lui délivre pas de visa. Réponse de l'intéressé sur Twitter

"Pour mémoire, je n'ai pas besoin de visa pour me rendre en Inde". Salman Rushdie est né à Bombay en 1947 et bénéficie d'une double nationalité. Depuis sa sortie de la clandestinité, Salman Rushdie est revenu plusieurs fois dans son pays d'origine sans incident. Le contexte de prochaines élections explique peut-être cette soudaine vague de protestations contre l'auteur de La Honte.

Nécrologie

La chanteuse américaine de jazz Etta James est morte

La chanteuse américaine de jazz, de blues et de soul Etta James est morte, vendredi 20 janvier à Los Angeles, à l'âge de 73 ans, des suites d'une leucémie. Etta James, de son vrai nom Jamesetta Hawkins, avait remporté dans sa carrière quatre Grammy Awards et dix-sept Blues Music Awards.

"Sa musique transcendait tous les genres. J'ai travaillé avec Etta pendant trente ans, elle était mon amie et elle va me manquer, a déclaré le porte-parole de la star, Lupe De Leon, dans un



communiqué. La mort est survenue à la suite de complications de sa leucémie.

En 2009, Beyoncé avait chanté ce classique au début du bal d'investiture du président américain Barack Obama, que ce dernier avait ouvert par une danse avec son épouse, Michelle.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Après le délai du 15 janvier

Un comité fixe la date de contrôle des sachets non biodégradables

Sylvestre D.

Il y a neuf jours déjà que la population togolaise devrait s'attendre à rompre avec l'utilisation des sachets plastiques ordinaires non biodégradables. Mais, sur le marché, les commerçants se la coulent encore douce, ignorant – apparemment – la décision du gouvernement, très certainement avec la complicité des importateurs. En conseil des ministres, le 28 décembre dernier, il y a seulement une vingtaine de jours, les gouvernants ont annoncé une nouvelle fois au public qu'à la date butoir du 15 janvier 2012, «les industriels sont sensés, à cette date-là, avoir écoulé le reste des stocks de sachets non biodégradables produits, pour ne plus mettre en vente que des sachets biodégradables». Ce qui n'est visiblement pas le cas. Les habitudes semblent avoir la vie dure. Les sachets plastiques aussi.

On affirme, officiellement, du côté des ministères concernés, notamment celui chargé du Commerce, celui de l'Environnement ou encore ceux de l'Assainissement ou de l'Industrie, qu'un comité est chargé de proposer la date du début du contrôle effectif de la mise œuvre du décret N° 2011-003/PR du 5 janvier 2011 fixant les modalités de gestion des sachets et emballages plastiques. Entre-temps, il s'est concerté avec les industriels des spécifications techniques des sachets plastiques biodégradables à produire et à importer. Il est ainsi



Kossivi Ayikoé, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

convenu de l'utilisation de l'additif d2w, un sel minéral homologué par l'agence américaine pour la protection de l'environnement qui, incorporé à 1% dans la fabrication des sachets, renforce leur biodégradabilité – comprise entre 16 et 60 mois, contre près des dizaines d'années pour les sachets en usage actuellement. Cet additif, affirme-t-on, est déjà utilisé dans 90 pays, dont le Ghana et la Côte d'Ivoire dans la sous région. On a estimé le coût du sachet biodégradable en augmentation de l'ordre de 10 à 15% par rapport au non biodégradable.

Pour la certitude, et contrer des commerçants véreux, par ailleurs, l'on doit pouvoir identifier les sachets par des détecteurs de d2w. L'unité de ce précieux outil, pour les besoins du contrôle, est estimée à 23,5 millions de francs Cfa,

forcément l'autre raison des autorités qui fait retarder des actions sur le terrain. Une situation qui risque de durer des éternités, malgré les annonces répétées faites par l'Exécutif au sujet des sachets plastiques non biodégradables. De report en report de date butoir, on en est arrivé au détecteur de d2w. Les importateurs et les producteurs qui, d'après le décret, étaient sensés arrêter la pratique respectivement le 5 juillet et le 5 octobre 2011 sont pour l'instant très tranquilles pour leur commerce.

Le décret du 5 janvier 2011 vise essentiellement à prévenir et à réduire le volume des déchets plastiques et de leur nocivité. Il veut valoriser les déchets plastiques par leur recyclage, et promouvoir l'utilisation progressive des sachets et emballages biodégradables. Il

s'agit «d'établir un système permettant la reprise des sachets et emballages, leur collecte et leur orientation vers les unités de réutilisation, de valorisation ou d'élimination», indique-t-on. Et non «de brûler, d'enfouir ou de jeter des sachets et emballages biodégradables ou non en des endroits qui ne sont pas destinés aux dépotoirs autorisés par les services de la municipalité et la direction de l'environnement». Une fois recyclés, les sachets produits ne sont plus destinés «à contenir directement des produits alimentaires du commerce intérieur et de la concurrence». Il est alors fait obligation aux producteurs d'apposer sur lesdits sachets la mention «Interdit d'emballer des produits alimentaires dans ce sachet» (article 11).

En principe, après le moratoire, «sont autorisés, la production, l'importation, la distribution, la commercialisation, l'utilisation, la collecte et le recyclage des sachets et emballages plastiques biodégradables, des sachets à usages médical et pharmaceutique, des sachets utilisés dans les activités agricoles, des sachets alimentaires non toxiques», disait-on. Ces sachets et emballages autorisés doivent être fabriqués à partir de matières rendant aptes au recyclage ou à leur transformation compatible avec les exigences de la protection de la santé publique et de l'environnement.

Le Togo veut ainsi suivre les pas du Rwanda et du Gabon.

VERBATIM Par Eric J.

La jeunesse doit s'affirmer

En novembre 2010, le gouvernement togolais a procédé à un recensement général de la population résidente du Togo. Cela faisait plus de vingt-neuf ans que cette population n'a plus été dénombrée par faute de moyens financiers. Chapeau donc aux bailleurs de fonds et principaux partenaires du Togo dont surtout le Programme des Nations Unies pour le Développement, Pnud, pour avoir contribué efficacement à cette opération indispensable au développement du pays. Aussi devons-nous rendre un hommage mérité à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) qui a travaillé d'arrache-pied pour rendre publics les résultats de ce travail extrêmement difficile en seulement un an. Déjà, le 3 mai 2011, elle donnait des résultats provisoires : 5.753.342 habitants, composée de 2.799.086 d'hommes (48,7%) et 2.954.238 de femmes (51,3%). Mais, après quelques mois encore de travail fouillé, elle est sur le point de restituer le résultat définitif le jeudi 26 janvier au cours d'un atelier de validation.

Les chiffres, obtenus de sources bien informées par notre rédaction, évaluent la population générale résidente du Togo à 6.191.155 habitants, constituée de 3.009.095 d'hommes (48,6%) contre 3.182.060 de femmes (51,4%) suite au recensement général de la population de novembre 2010. L'une des particularités de ces résultats est l'extrême jeunesse de cette population en croissance relativement forte. Il est établi que 60% de la population actuelle sont âgés de moins de 25 ans. Pour les moins de 15 ans, ils en constituent 42%. Devant cette jeunesse, les personnes âgées ne représentent que 4%. La population potentiellement active, située entre 15 et 64 ans, représente 54%.

Evidemment, cette tendance de jeunesse de la population soulève des questionnements d'ordre social et économique pour le pays. Cette population ne représente-elle pas un danger pour le pays, à la lisière de cette conjoncture internationale ? Comment peut-on canaliser une si large population pour la rendre utile dans le développement du pays ? Cette jeunesse est-elle consciente de son poids dans l'avenir de tout le peuple ?

Il est clair pour tous que les Etats providences ont presque disparu et laissent aujourd'hui place à des Etats canaliseurs, pour dire qu'au-delà de l'Etat-gendarme, il oriente les citoyens en leur donnant juste des outils d'auto-emploi. Du coup, ce qui est demandé aujourd'hui à l'Etat qui ne donne plus systématiquement le travail, est de mettre en place une bonne politique de jeunesse. Ainsi, pour éviter d'obtenir des situations incontrôlables avec cette jeunesse, l'Etat doit éduquer, former et soigner cette population dont dépend la postérité.

De son côté, l'avenir de tout le pays se reposant sur les épaules de cette tranche d'âges, il faut qu'elle en soit consciente et qu'elle s'affirme.

Quête de performance dans la gestion des finances publiques

Un nouvel examen des réformes pour mieux faire en 2012-2014 entamé

* L'adoption de la Matrice unifiée des réformes actualisées prévue.

Les finances publiques – à ne pas confondre avec le ministère des Finances publiques – sont transversales et embrassent tous les départements ministériels et institutions publiques appelés à manier des fonds publics. Le domaine a été longtemps le ventre mou de la gestion du pays, jusqu'à cet ambitieux programme de réformes ouvert par le pouvoir de Faure Gnassingbé. Et la formule est désormais consacrée dans tous les rapports de mise en œuvre : « la situation des finances publiques s'est nettement améliorée et les réformes se sont poursuivies afin de consolider la stabilité macroéconomique ». Mais tout n'est pas acquis. Des réflexes négatifs acquis tardent à s'estomper. D'où la démarche d'éveil pour sauvegarder, au moins, ce qui est fait et se rappeler l'inévitable obligation de résultat. Aussi, dans le cadre des réformes entreprises, le Comité chargé du suivi des réformes ordinaires avec les points focaux chargés des réformes des départements ministériels et les responsables des services du

ministère de l'Economie et des finances. Et ce, du 23 janvier au 9 février 2012. Les points focaux jouent la transmission entre le Secrétariat permanent (SP-PRPF) et les ministères et/ou institutions auprès desquels ils sont affectés d'une part et, d'autre part, la facilitation au sein de leurs ministères respectifs. Formés sur les notions et catégories de réformes, le concept de la Gestion axée sur les résultats, le suivi-évaluation des activités, une meilleure programmation des activités et l'analyse des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, ils sont donc les fers de lance des réformes engagées par l'Exécutif.

L'objectif est d'examiner et d'adopter les matrices des réformes actualisées des départements ministériels et les réformes retenues dans le plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques pour être réalisées au cours de l'année 2012. Ces matrices des réformes sectorielles, qui sont les composantes de la Matrice unifiée des réformes et le Plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques, sont contenues dans le

Document de Stratégie des Réformes au Togo approuvé par décret présidentiel le 29 septembre 2010. A la fin de l'exercice d'examen des réformes, la Matrice unifiée des réformes et le Plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques seront actualisés pour la période 2012-2014, puis validés en atelier national à la fin du mois de février 2012, après la revue de mise en œuvre des réformes au 2^{ème} semestre 2011.

La nouvelle démarche succède à un exercice d'examen des réformes qui a concerné la période 2011-2013. Les Matrices étant triennales et glissantes, elles devront faire l'objet d'actualisation par les points focaux des réformes, chaque année, aux fins de mettre en cohérence les actions et mesures de réformes de tous les départements ministériels et d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon. Il y est inscrit des actions dans la durée, leur programmation pour suivre les phases de la préparation et de l'opérationnalisation et de gérer les décalages. A compter de 2010, l'horizon stratégique est fixé à 10 ans



Aharh Mongo-Kpessou, Secrétariat permanent (SP-PRPF)

et, d'ici 2020, le Togo a l'ambition de disposer d'un système de gestion administrative efficace et transparent.

La Stratégie des Réformes, elle, comprend quatre axes à savoir la gestion des finances, la promotion du secteur privé, le renforcement des capacités et la gouvernance locale. Le premier axe est décliné en un plan d'action de la réforme des finances publiques tandis que les trois autres axes sont opérationnalisés par la Matrice

unifiée des réformes.

En exemples, pour la période 2011-2013, il était inscrit que le Statut général de la fonction publique doit être révisé (pour remplacer l'actuel qui date de 1968) et adopté avant 2012. Idem pour l'élaboration et la mise en application du nouveau barème salarial des agents de l'Etat. L'opérationnalité de la cellule de contrôle des effectifs des agents de l'Etat et de la masse salariale est annoncée pour au plus tard 2013,

alors que, en 2011, on devrait dénombrer les agents de l'Etat et normaliser les dossiers administratifs. La décentralisation devra être mise en œuvre en 2013, avec les élections locales prévues pour l'échéance 2012 et l'effectivité du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) en 2013, etc. L'Etat a voulu aussi rendre disponible en 2011 la carte sanitaire nationale ; ce qui n'est pas réalisé. En tout, sur les 53 mesures prévues pour 2011 dans le plan d'action actualisé, moins d'une dizaine sont réalisées ; beaucoup étaient en cours de réalisation.

Au-delà, il faudra savoir où on en est avec le travail annoncé pour septembre 2011 du consultant recruté pour la mise en place d'un guichet unique du commerce extérieur, dans le but de l'amélioration de la mobilisation des ressources internes. Le pays en souffre avec la baisse inquiétante de ses ressources propres. Où on en est avec le code d'éthique des douanes et les contrôles dans les services et entreprises publics par l'Inspection générale des finances ?

Les produits essentiels sur les principaux marchés de Lomé

Akpala fumé au-delà de 2000 Cfa, la tomate locale suit

Jean Afolabi

En glissement annuel, c'est-à-dire en décembre 2010, le kilogramme du chinchard (akpala) fumé était livré sur les principaux marchés de la capitale à 2 007 francs Cfa. Un an après, en décembre 2011, le même produit gagne en cherté pour se livrer à 2 041 francs. En tout état de cause, par rapport à la période, la barre de 2 000 francs est franchie. Il faut rappeler que depuis septembre, l'ascension du chinchard fumé est sans répit : de 1 800 francs, le kilogramme passe à 1 825 en octobre, puis à 1 880 en novembre et parvient à 2 041 francs, d'après la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale.

La démarche est également haussière pour la tomate fraîche locale dite aklikonvi. A la différence qu'elle s'est livrée un peu moins chère - à 543 francs le kilogramme - en décembre dernier par rapport à la même période en 2010 (615 francs), ce produit n'arrête de grimper les francs Cfa sur les quatre derniers mois sur les marchés de Lomé. 299 francs en septembre, 327 francs le mois suivant, puis 432 francs en novembre, puis 543 francs le kilogramme en décembre. Inutile de penser à ce que janvier 2012 va donner comme prix à Lomé.

A l'opposée, l'huile rouge de palme dite zomi, produite localement, a tendance à chuter, quoique mollement. Après un arrêt sur 817 francs le litre pendant trois

mois - de septembre à novembre -, la mesure descend à 800 francs. Mieux, comparé à décembre 2010, il y a un an (958 francs), le prix est à apprécier. L'huile végétale locale industrielle semble aussi écouter sa voix. Elle a amorcé une descente en septembre au départ de 810 francs le litre; chute un mois plus tard à 808 francs, puis redescend à 783 francs... enfin d'en rester là. Sûrement pour mieux chuter en janvier. A côté des deux huiles sœurs, le haricot blanc veut s'associer à la démarche. Il était tenté de grimper de 424 francs le kilogramme en septembre à 521 francs en octobre. Il a dû se raviser, et revoir son prix à 412 francs le mois suivant. Finalement, il a été livré à 375 francs en décembre sur les marchés de Lomé.

D'après le rapport du 4ème MICS au Togo

Filles et garçons se disputent la fréquentation au primaire, en forte hausse

Le gouvernement togolais a officiellement lancé, le 12 janvier dernier à Lomé, le rapport de l'enquête par grappe à indicateurs multiples MICS (Multiple Indicator Cluster Survey) édition 2010. Réalisée par le ministère auprès du président de la République, chargée de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire à travers la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN), et avec la contribution du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'UNICEF, l'enquête MICS est un programme international d'enquête auprès des ménages élaboré par l'UNICEF. Il fournit des données actualisées et désagrégées par sexe, par région et par quintile de bien-être des ménages, sur la situation des enfants, des femmes et des hommes, en identifiant les disparités dans le pays.

Les données collectées par l'enquête MICS4 du Togo concernent entre autres: la mortalité infantile et infanto-juvénile, la nutrition, les aspects relatifs à la santé de la mère et de l'enfant, l'accès à l'eau et l'assainissement, la scolarisation de l'enfant au primaire et au secondaire, l'alphabétisation, la protection de l'enfant, etc. L'échantillon de MICS-2010 est représentatif au niveau national, au niveau des milieux de résidence (urbain et rural) ainsi qu'au niveau des cinq régions du pays et de la ville de Lomé. En tout, 6 720 ménages ont été sélectionnés dans 465 Zones de Dénombrements: un total de 6 039 ménages ont été interviewés avec succès; le taux de réponse des ménages a été de 97,8%;

l'opération de collecte a commencé le 6 septembre 2010 et a pris fin le 05 novembre 2010.

Des progrès significatifs
Parmi les résultats clés de l'enquête MICS4, des progrès significatifs en matière de fréquentation au primaire ont été enregistrés. Le taux net passe de 79% en 2006 (MICS3) à 88% en 2010. Le Togo est également parvenu à réaliser la parité entre les sexes (même nombre de filles que de garçons) à l'école primaire. Des progrès sont à noter également dans les domaines de la santé et de la protection de l'enfant. Ainsi, le pourcentage des moins de 5 ans ayant dormi sous moustiquaire imprégnée d'insecticide a augmenté passant, en 4 ans, de 38% à 57%.

La baisse du taux de mariage précoce vient également encourager les partenaires intervenants dans le domaine de la protection de l'enfant, avec un taux de 11,5% contre 16% en 2006. Cependant, certains indicateurs ont stagné comme les taux de mortalité des enfants et des moins de 5 ans qui, au niveau national, demeurent très élevés (respectivement 78% et 124%). D'autres montrent une légère régression à l'instar du taux des ménages utilisant les sources d'eau améliorées: 60,6% en 2006 contre 57,3% aujourd'hui.

Par ailleurs, de fortes disparités d'ordre géographique apparaissent dans pratiquement tous les domaines, mettant ainsi en évidence les zones où les interventions doivent s'intensifier pour adopter une approche axée sur l'équité dans les programmes de développement mis en œuvre au Togo. A titre illustratif, dans le domaine de la mortalité infanto-juvénile, sur 1000 enfants qui naissent dans la région de la

Kara, 167 n'atteindront pas l'âge de cinq ans contre 102 enfants dans la région Maritime (sans Lomé).

Les disparités qu'enregistre l'enquête MICS4 concernent également les aspects d'ordre socio-économiques, le niveau d'éducation et le sexe. Cela se traduit par des écarts significatifs, selon qu'il s'agisse de ménages pauvres ou riches, de parents instruits ou non et de personnes de sexe masculin ou féminin. Ainsi, en matière de nutrition, 40% des enfants dans les ménages les plus défavorisés ont un retard de croissance (taille/âge), alors que dans les ménages les plus riches, ce taux se limite à 13%. Un enfant atteint de pneumonie a deux fois plus de chances d'être amené chez un personnel soignant si sa mère a un niveau d'instruction élevé (secondaire) que si celle-ci n'a jamais été à l'école.

Seules 33% des femmes de 15 à 24 ans ont une connaissance approfondie sur la prévention du VIH-SIDA contre 42% des hommes pris dans la même tranche d'âge. De même, au secondaire le taux net de fréquentation des garçons (51%) surpasse largement celui des filles (40%).

Quatrième du genre au Togo, cette enquête nationale répond aussi à des exigences d'ordre stratégique visant à mesurer de façon précise les progrès réalisés par le pays dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à fournir des indicateurs pour l'élaboration du document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP). Les précédentes enquêtes MICS au Togo ont été réalisées en 2006, 2000 et 1995.

Retour sur la visite d'Hillary Clinton / Devant le calme du RPT

Fabre rumine sa déception, Gilchrist se veut le « pion gagnant »

Décidément, la guerre des frères de « Ablodé gbadja » est loin de se terminer. On ne rate aucune occasion pour se taper dessus. Et la visite historique de la Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, pour juste quelques trois heures d'horloge, a suffi pour montrer toute la limite et l'absence de grandeur dans l'appréciation politique des faits. C'est toujours la belle époque de la politique des inutilités, au détriment de l'essentiel. Pour avoir été rejeté dans leur demande de rencontrer la chef de la diplomatie américaine, Jean-Pierre et ses thuriféraires n'ont pas manqué de remettre ce qu'ils ont toujours réservé à tous ceux qui se paient le luxe de critiquer leurs actions. Peu importe s'il s'agit d'un diplomate occidental. « L'administration américaine se moque de la lutte de l'opposition togolaise pour la démocratie et foule du pied l'aspiration profonde et légitime des populations togolaises à la démocratie (...) », a bien déclaré le porte-voix des « vrais opposants du moment », Eric Dupuy. Le rendez-vous suivant de la traditionnelle marche des samedis ne pouvait pas ne pas connaître du sujet. A juste titre, Fabre lui-même devrait enfoncer le clou, estimant que l'introduction de Gilchrist Olympio auprès d'Hillary Clinton « était comparable à la



Gilchrist Olympio, Président National de l'UFC



Jean-Pierre Fabre, Président National de l'ANC

présentation que les paysans français font, par exemple, au cours de la foire de l'agriculture, en présentant leurs bêtes, en vantant les mérites liés à leurs pelages ou leurs poids ». Et dire qu'on en est à ce degré d'inimitié par les mêmes qui jureraient se connaître à plus de 100%.

En tout cas, les traitements à la limite de l'indécence ne manquent pas entre l'Union des forces de changement (Ufc) et l'Alliance nationale pour le changement (Anc). Peut-être, pour le plaisir de leurs flatteurs qui ne veulent pas élever le débat. Le communiqué de l'Ufc, qualifiant la visite d'Hillary Clinton d'un « événement qui consacre les bienfaits de l'entrée de l'UFC au gouvernement », n'est pas moins

adressé aux anciens compagnons de l'Anc. « Une visite d'environ trois heures, certes, mais dont le sens honore et décore d'une grande respectabilité l'histoire du Togo qui est en train de s'écrire sur une nouvelle page. Elle est le signe vivant du retour de notre pays dans le concert des grandes nations de la planète. Ainsi, le Togo, longtemps isolé et dénigré de part le monde, commence à faire la fierté de ses fils et filles à l'étranger comme au pays. Sans hypocrisie, tous les Togolais reconnaissent qu'aujourd'hui, il y a eu des avancées en matière de droits de l'homme, et de démocratie au Togo. Comme l'a reconnu

suite à la page 6

Afrique subsaharienne

Une croissance vigoureuse affichée en 2011

Malgré les turbulences qu'a connues l'économie mondiale en 2011, la croissance de l'Afrique subsaharienne est restée solide, progressant même légèrement, de 4,8% en 2010 à 4,9% en 2011, soit juste en dessous de sa moyenne d'avant la crise (5%), indique un rapport de la Banque mondiale publié le 17 janvier dernier. Et si l'on exclut l'Afrique du Sud, pays qui représente plus d'un tiers du PIB de la région, l'Afrique subsaharienne a affiché une croissance encore plus vigoureuse de 5,9% en 2011, ce qui en fait l'une des régions en développement dont l'expansion est la plus rapide. En effet, un tiers des pays de la région ont progressé au rythme d'au moins 6%, et 40% des pays ont enregistré une croissance comprise entre 4 et 6%.

Freinée par la contraction de l'économie mondiale ainsi que par des circonstances propres, la croissance de l'Afrique du Sud ressort, selon les estimations, à 3,2% en 2011. Au Nigéria, deuxième économie de la région, le secteur non pétrolier (télécommunications, vente de gros, distribution, etc.) aurait porté à la croissance à 7,1%. Quant à la croissance du Ghana, en 2011, elle a été dynamisée par de nouvelles exportations pétrolières et la robuste expansion de son secteur non pétrolier, pour s'établir à 13,6%, le rythme le plus élevé de la région.

Comme c'était déjà le cas ces dernières années dans la région, le principal moteur de croissance a été la demande intérieure (hausse de la

consommation, des investissements et des dépenses publiques consacrées à des activités productives), la demande étrangère, conjuguée au renchérissement des produits de base, fournissant elle aussi une forte impulsion. La progression des échanges s'appuie sur une diversification grandissante des partenaires commerciaux, au nombre desquels figure en particulier la Chine. De plus, comme les produits de base dominent leurs exportations, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, et notamment les exportateurs de pétrole, ont tiré profit de l'envolée des cours de ces produits durant le premier semestre 2011. Néanmoins, plusieurs pays qui exportent essentiellement des produits agricoles ainsi que des pays importateurs de pétrole ont subi une dégradation des termes de l'échange, et pour un certain nombre de pays, tels que le Kenya ou l'Ouganda, ces chocs ont mis en péril la relative stabilité macroéconomique dont ils bénéficiaient jusque-là.

Les flux d'investissement direct étranger à destination de l'Afrique subsaharienne ont progressé de 25% en 2011; cet essor, qui s'est accompli essentiellement dans le secteur des industries extractives, a été à l'origine d'une part importante de la forte croissance du PIB. Le secteur touristique est, lui aussi, resté solide, en dépit de la situation en Europe.

Les facteurs sous-jacents qui ont favorisé la dynamique de croissance en Afrique subsaharienne devraient persister dans les années à venir.

Grâce à l'intensification des flux d'investissement, à l'augmentation des dépenses de consommation et au lancement de nouvelles exportations de minerais dans un certain nombre de pays, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait s'accroître, pour atteindre 5,3% en 2012 et 5,6% en 2013.

La croissance reste exposée à des risques de dégradation: l'intensification des incertitudes liées à la crise de la dette dans la zone euro pourrait en effet grever la croissance en Afrique subsaharienne de 1,3 point de pourcentage en 2012, les exportations de marchandises, les recettes du tourisme, les cours des produits de base, les investissements directs étrangers et les envois de fonds des travailleurs émigrés, qui sont tous d'importants moteurs de la croissance, demeurant hautement vulnérables.

Le net ralentissement en Europe aura des répercussions notables sur les échanges de la région, puisque les États membres de l'Union européenne importent quelque 37% des produits non pétroliers exportés par la région. Toutefois, ces répercussions varieront en fonction de l'exposition de chaque pays aux économies européennes les plus durement touchées et de la composition de leurs exportations. Les exportateurs les moins diversifiés et les exportateurs de pétrole, de métaux et de minéraux pourraient être plus vulnérables que les exportateurs de produits agricoles.

NATATION/HUMANITAIRE

Alain Bernard se mouille pour le Togo

Le nageur Alain Bernard ne veut pas lâcher les à-côtés qui lui tiennent à coeur. Si, comme ses compatriotes, il jouera son sésame pour les Jeux olympiques de Londres 2012 à l'occasion des championnats de France de natation de Dunkerque, du 18 au 25 mars prochains, il plongera, quelques jours plus tard seulement, pour le compte du Togo.

Gilles Vevey

Pour la troisième année consécutive, le champion olympique 2008 du 100 mètres nage libre, médaillé de bronze à Shanghai sur le 50 mètres nage libre, assumera son rôle de parrain de l'opération La Nuit de l'eau, initiée en 2008 par la Fédération française de natation au profit de l'UNICEF, et se mettra à l'eau en nocturne le 31 mars 2012. Pour cette 5e Nuit de l'eau, le mot d'ordre est : "Nagez pour les enfants du Togo !", avec l'ambition de surpasser encore le record établi en 2011 et d'atteindre les 220 000 euros. Relayée dans 202 piscines et plébiscitée par plus de 45 000 personnes, l'édition 2011 avait permis de collecter 205 000 euros au profit de l'UNICEF. Que de chemin parcouru depuis la première édition, en 2008, récompensée par 40 000 euros ! 490 000 euros ont depuis été levés au profit de l'UNICEF et ont notamment servi au financement du programme Eau et Assainissement de



Le nageur français Alain Bernard

l'UNICEF dans les écoles du Togo. Dans les faits, ce programme a permis à 18 écoles du Togo - soit 6 300 élèves dont les enseignants ont reçu une formation spécifique - de disposer d'un point d'accès à

l'eau potable et de lavabos et latrines séparées.

Le 31 mars prochain, à partir de 18 heures et jusqu'à minuit, des piscines de la France entière accueilleront animations festives,

éducatives et solidaires, en écho à la Journée mondiale de l'Eau, afin de sensibiliser l'opinion, et notamment les jeunes gens, au caractère précieux de la ressource eau.

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT D1/RESULTATS

Le réveil du football d'en bas

Gomido, Okiti et Asko se réveillent. En s'imposant à domicile respectivement 2-1, 3-0 et 2-0 sur Agaza, Kotoko et Foadan, ces clubs d'en bas du classement engrangent leur première victoire depuis le début du

Championnat.

Mais au classement général, c'est Dyto qui réalise la meilleure opération de la journée en allant s'imposer chez Maranatha à Fiofio 1-2. Intraitables jusque-là à domicile, les

Messageurs n'ont pas trouvé l'énergie nécessaire pour battre une équipe qui ne fait pas ses emplettes à l'extérieur.

Enfin, il faut signaler la bonne forme des équipes comme l'AS Douanes

auteur d'une victoire sans bavures de 4-1 devant Sara Sport. Les Douaniers prennent du coup la 2e place du classement avec 13 pts +6 devant Tchaoudjo Athletic (13 pts +3) Club qui domine Abou Ossé 1-0.

Championnat D2/ Les Tigres de Lomé creusent l'écart

En déplacement à Atakpamé, Tigre Noir Zéphyr n'a pas fait de détail devant Ifodjè battu 2-0. Les Tigres avec 9 pts creusent un peu plus l'écart, surtout qu'Espoir s'est contenté d'un score nul de 1-1 devant SNPT à Kpémé. Asfosa, de son côté, réalise sa première victoire sur le terrain en dominant Entente II 1-0, tout comme les Anges de Notsé qui gagnent Arabia 3-1

Dans le groupe B, Odalou conserve la première place du classement (7pts) en réalisant 1-1 chez ASCK. Les autres résultats : Tigre N. C bat Gbikinti 2-1 : Foukpa et Doumbé se séparent 0-0, AS Dankpen domine AS Binah 3-2 : Danlé et Agouwa font 0-0.

Maradona tacle Pelé, qui avait tacle Messi !

La guéguerre des vieux rois ne fait que commencer. Voici quelques jours, O Rei Pelé s'était payé, dans les colonnes du quotidien français Le Monde, le triple FIFA Ballon d'Or Lionel Messi - "Quand il aura marqué 1283 buts et aura remporté trois Coupes du monde, alors nous pourrions parler." - et avait rappelé à ceux qui avaient la mémoire courte qu'il avait réalisé de grandes choses également sur la planète football, à une époque où l'Argentin n'était même pas envisagé par ses parents. Des propos durs et vaniteux de la part de l'ancien joueur du FC Santos, qui s'en était également pris à une autre idole du football albiceleste, Diego Maradona, en rappelant sa troublante Coupe du Monde 1994.

La réponse n'a pas tardé à arriver et c'est le "Pibe de Oro" en personne qui pris la parole pour recadrer le Roi Pelé dans les colonnes du Corriere dello Sport! "Je sais l'effet qu'a l'âge sur lui", a-t-il d'abord ironisé, faisant référence au 70 ans passés du Brésilien. "Depuis 20 ans, il ne fait rien, je ne le vois pas, même pas au supermarché! Le seul endroit où l'on peut l'apercevoir, c'est lorsqu'il y a une sentence dictée par la Fifa. On dirait une poupée dirigée par une télécommande." Pelé 1; Maradona 1 ?

La Côte d'Ivoire et Drogha a minima

La Côte d'Ivoire a assuré l'essentiel pour son entrée dans la CAN 2012, face au Soudan, pourtant 150e nation mondiale au classement FIFA. Mais, avec les absences conjuguées du Cameroun, de l'Egypte et du Nigeria, les Eléphants, désormais grands favoris de la compétition, ont un statut à affirmer. Pas sûr que la manière plaise à leurs supporters. Gervinho avait pourtant prévenu avant le match : "Le plus important, ce sont les trois points. Peu importe la manière, nous jouerons tout nos matchs pour les gagner." L'attaquant d'Arsenal peut être content, les trois points sont dans la poche. Et les hommes de François Zahoui peuvent remercier Didier Drogha. Le capitaine a jailli au bon moment, juste avant la mi-temps, pour placer sa tête au second poteau (39e). Les Ivoiriens s'en contenteront.

▼	EQUIPE	Pts	Vict	Nul	Def	B.P	B.C	Diff.	Jour.	A domicile					A l'extérieur				
										Vict	Nul	Def	B.P	B.C	Vict	Nul	Def	B.P	B.C
1	Dyto	14	4	2	1	9	5	4	7	3	1	1	6	3	1	1	0	3	2
2	Douanes	13	4	1	1	8	2	6	6	1	1	1	4	2	3	0	0	4	0
3	Tchaoudjo AC	13	4	1	2	10	7	3	7	4	1	0	10	3	0	0	2	0	4
4	Agaza	11	3	2	2	9	5	4	7	2	1	0	7	1	1	1	2	2	4
5	Maranatha	11	3	2	2	8	7	1	7	3	0	1	7	3	0	2	1	1	4
6	Asko	10	2	4	1	7	3	4	7	1	2	1	4	3	1	2	0	3	0
7	Abou Ossé	9	3	0	4	7	10	-3	7	3	0	0	5	1	0	0	4	2	9
8	Togo Port	8	2	2	2	8	6	2	6	2	0	1	7	3	0	2	1	1	3
9	Koroki	8	2	2	2	9	8	1	6	1	2	0	6	3	1	0	2	3	5
10	Unisport	8	2	2	2	8	9	-1	6	1	0	0	1	0	1	2	2	7	9
11	Sara Sport	8	2	2	3	5	8	-3	7	2	1	0	4	1	0	1	3	1	7
12	Gomido	7	1	4	1	5	5	0	6	1	3	0	3	2	0	1	1	2	3
13	Foadan	7	2	1	4	3	8	-5	7	2	1	1	3	3	0	0	3	0	5
14	Okiti	6	1	3	2	5	4	1	6	1	1	0	3	0	0	2	2	2	4
15	Semassi	6	1	3	1	4	5	-1	5	0	1	0	2	2	1	2	1	2	3
16	Kotoko	6	1	3	2	4	5	-1	6	0	2	1	0	1	1	1	1	4	4
17	Etoile Filante	3	1	0	3	3	6	-3	4	1	0	1	2	1	0	0	2	1	5
18	US Masséda	0	0	0	3	0	9	-9	3	0	0	2	0	6	0	0	1	0	3

Dossier / Qu'ont exactement fait les ministères en 2011 ?

Suivant la lettre de mission

Au 3/4 fait pour le ministère de la Fonction publique

Sylvestre D.

Beaucoup doutent sur le travail réel fait par le Gouvernement togolais à travers les différents ministères qui le composent. A juste titre, au nom du déficit criard de communication autour de ce qui est fait. Dans ce numéro, L'UNION entame une série de publications retraçant le bilan des réalisations de l'Exécutif, ministère par ministère, au titre de l'année 2011. Et ce, suivant la lettre de mission reçue par chacun d'eux. Elle se veut la feuille de route des actions à réaliser dans un délai fixé.

Le document établi par la Primature marque, sur la ligne de départ, neuf mesures à concrétiser par le ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative. Au cabinet de Solitoki Esso, on peut se bomber le torse d'avoir presque tout fait. La moyenne des taux de réalisation dégagés se situant autour de 77%. Et on apprend que le score de 50% d'avancement obtenu dans l'action «Mettre en œuvre un système d'archivage et de gestion électronique des documents» se justifie par une finalisation prorogée en 2012. Même si le comité ad hoc chargé de l'élaboration de la Politique nationale en matière



Eso Solitoki, ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative

d'archivage et de documentation est opérationnel, un cahier de charges pour la formation des archivistes et documentalistes est élaboré. En plus des cinq agents du service du Journal Officiel formés en présentation assistée par ordinateur sur la gestion électronique des documents. La mesure «Dénombrer les agents de l'Etat et normaliser les dossiers administratifs», elle, est à 60%, car le traitement des données de l'opération est en cours tandis que la fiabilisation et la normalisation des

dossiers des agents publics se feront au cours du premier trimestre 2012. Le même taux de réussite est collé à l'action «Mettre en œuvre les recommandations des audits déjà réalisés et conduire les audits organisationnels des autres ministères et institutions». Ici, les termes de référence sont déjà élaborés et l'avis de non-objection est attendu pour le lancement des appels à manifestation d'intérêt. Les audits de six ministères (Education, Travaux publics, Transport, Urbanisme) sont reportés en 2012. L'action «Constituer un fichier unique de référence pour la gestion administrative et salariale des agents publics» n'est pas évaluée ; elle est conditionnée à la fiabilisation et à la normalisation des dossiers des agents en cours.

Pour le reste, il est confirmé que l'avant-projet de loi portant statut général de la fonction publique est en cours. L'étude sur le barème des salaires est, par contre, réalisée. Le rapport provisoire est disponible. D'où les 80% de progression. Parallèlement, les fonds sont levés pour opérationnaliser l'intranet gouvernemental, à raison de 975.000 dollars US (PNUD), 1.267.000 dollars US (BAD) et 515.000 dollars US (Etat togolais). La mesure à 90% va se poursuivre en 2012. Enfin, le renforcement des

capacités par la formation de mise à niveau est acquis pour des agents ciblés, dans des domaines bien identifiés. La mesure «Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de communication sur la réforme et sur

la qualité des services publics livrables aux citoyens avec la création d'une cellule de communication» est à 100%, bien qu'elle doive se poursuivre en 2012. Elles ont été tenues, des tournées

d'information et de sensibilisation des agents publics, des journées administration rapide de proximité et des journées portes ouvertes sur le ministère.

Retour sur la visite d'Hillary Clinton / Devant le calme du RPT

Fabre rumine sa déception, Gilchrist se veut le «pion gagnant»

suite de la page 4

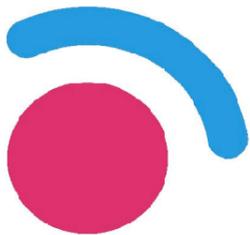
madame Clinton, elle n'est que l'expression d'une volonté politique mutuelle des différents responsables politiques, en occurrence celle du président national de l'Union des Forces de Changement (Ufc), Gilchrist Olympio. Aussi douloureux que cela puisse être, il a réussi à tourner les pages sombres du passé pour donner la chance au Togo de renouer avec la vision du père de l'indépendance, Sylvanus Olympio et de tous ceux qui s'activaient à ses côtés pour la réalisation d'une telle ambition nationale. Ainsi, le gouvernement américain ne cesse de saluer l'intervention de la signature de l'accord RPT/UFC et encourage les deux parties en concertation avec le reste de la

classe politique à poursuivre dans l'intérêt supérieur du peuple togolais les réformes constitutionnelles et institutionnelles. L'exclusivité de l'entretien de Monsieur Gilchrist Olympio avec Madame Clinton lors de son audience à la présidence de la République est révélatrice de la reconnaissance par les Etats-Unis de l'acte patriotique, historique et salvatrice par lui posé. Cet acte, disons-le, ouvre pour le Togo une nouvelle page où s'écriront désormais, non des événements de douleur mais de bonheur et de progrès », indique l'Ufc.

On dira que, heureusement, le vieil opposant a compris qu'il s'est perdu le temps avec ce long temps de querelles intestines qui a consisté à exclure tout ce qui n'est pas fait par lui. Tant mieux ! Qu'à cela ne tienne, l'opposant et les siens

s'approprient désormais tout ce qui est positif. Du moins, sous la cohabitation actuelle. On en a entendu dans la construction des infrastructures routières. Normal, dira-t-on. Au cas contraire, l'adversaire (RPT) peut tout revendiquer. Il faut sûrement garder le marquage avec le RPT qui sait mieux gérer toutes les situations.

Vraisemblablement, le parti présidentiel ne montre pas un intérêt à conquérir dans cette visite d'Hillary Clinton. Il laisse se battre les deux frères ennemis. Seulement que la visite est un «événement majeur, un déplacement historique pour encourager les autorités à poursuivre les réformes initiées par le chef de l'Etat depuis 2006». Plus est, elle «contribue à restaurer l'image de notre pays sur la scène internationale».



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'EN DEPIT DE LA DIVERSIFICATION DE SES LIAISONS INTERNATIONALES, SON SERVICE INTERNET SUBIT DES PERTURBATIONS DEPUIS QUELQUES JOURS. CES PERTURBATIONS SONT DUES A UNE DEFAILLANCE TECHNIQUE SUR LES LIAISONS VIA LE BENIN ET LE GHANA.

TOUTES LES EQUIPES TECHNIQUES SONT A PIED D'ŒUVRE POUR RETABLIR LA SITUATION DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

TOGO TELECOM VOUS PRÉSENTE SES EXCUSES POUR LES DESAGREMENTS ET VOUS REMERCIE D'ORES ET DÉJÀ DE VOTRE AIMABLE COMPREHENSION.

LA DIRECTION GENERALE

Atelier de formation au Ministère de l'Agriculture

Démarrage du projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT)

Etonam Sossou

Le ministère de l'agriculture et de la pêche organise, un atelier de formation à Lomé, du 23 au 26 janvier pour le démarrage du Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) avec l'appui financier et technique du Fonds International au Développement Agricole (FIDA), de la FAO et de FRAO. Cet atelier fait partie des multiples étapes du processus de relance de la production agricole, dans lequel s'est engagé le Togo depuis près de quatre ans et qui se renforce avec le Programme National d'Investissement Agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA). Et, selon Mme Aïssa Touré Sarr, chargée de Programme du FIDA pour le Togo,

cet atelier marque réellement le retour de son institution et de ses partenaires au Togo après de longues années d'absence.

Premier projet du PNIASA à être mis en œuvre, le PADAT est un projet d'envergure nationale qui vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs agricoles en particulier les jeunes et les femmes. Des résultats qui pourront être atteints grâce à l'amélioration de la productivité des petites exploitations agricoles ciblées sur le riz, le maïs et le manioc, ainsi qu'à travers la valorisation et l'appui à la mise en marché des produits agricoles. «Le PNIASA élaboré pour les cinq prochaines années vise à améliorer la qualité et la cohérence des



politiques et stratégies dans le secteur agricole, de mener les réformes institutionnelles pour relancer le secteur et relever les facteurs qui limitent les

performances », a précisé le ministre de l'agriculture et de la pêche, Messan Kossi EWOVOR

Le gouvernement dans sa volonté manifeste de voir le PADAT se concrétiser sur le terrain, et après

des tournées régionales de sensibilisation et de lancement des projets du PNIASA, a préfinancé le démarrage de l'opération quick-Start qui a permis de distribuer gratuitement des kits d'intrants composés de semences de maïs, de riz et d'engrais à 19. 178 producteurs vulnérables dont au moins 38% de femmes.

A ce jour, le FIDA et le programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) ont mobilisé respectivement 13,5 millions de dollars et 20 millions de dollars de don pour le PADAT tandis que la BOAD et la BIDC octroieront 30 millions de dollar sous forme de prêt au gouvernement togolais.

Société

Quand la contrefaçon inonde le marché des cosmétiques

Qu'importe le contenu pourvu qu'on ait le flacon ! Artisanale ou à grande échelle, la contrefaçon de parfums et cosmétiques, essentiellement de grandes marques françaises, bat des records au Togo.

Dans un quartier populaire de Lomé, Béatrice crie en brandissant devant une foule intéressée un flacon de HT 26, un lait de toilette pour peau noire ou métissée de marque française, à 2500Fca. Six fois moins que le prix normal. Grâce à cette astuce, Béatrice écoule en quelques heures tout son stock de cosmétiques censés venir de Paris mais qu'elle a fabriqués... dans son propre laboratoire. La vendeuse ne fait pas mystère de la supercherie et affiche même une certaine fierté : «Je compose personnellement les laits de toilette que je vends». Des flacons vides de cosmétiques de marque française (HT26, Bioderma, Bioalma, MGC, Clairissime) occupent un coin de sa chambre à coucher-laboratoire. A côté, des bouteilles de marques locales (Féline, Lune d'été, etc.) destinées au mélange. La technique est «simplissime» : chaque flacon vide est rempli aux trois quarts de ces produits bon marché puis de l'original. Une petite touche de colle adhésive autour de la boucle de fermeture de la boîte et le tour est joué. «C'est mon moyen à moi de gagner ma vie au lieu de me prostituer », se défend la jeune femme.

Parfums d'Arabie ?

Malgré leur apparente authenticité, l'essentiel des produits de beauté qui inondent les marchés sont fabriqués sur place. Les autorités de Lomé estiment que la contrefaçon représente environ 80 % du marché total ! Les abords des mosquées et des grands carrefours sont envahis par des vendeurs ambulants qui traînent de petits paniers en plastique remplis de bouteilles transparentes au contenu



multicolore. Sur les étiquettes, les noms des parfums les plus prestigieux : Chanel 05, 07 et 17; Paris d'Yves Saint Laurent; Samsara de Guerlain, Dune de Dior et autres. «Ce sont de bons parfums qui viennent de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes», dévoile Ibrahim, l'un des vendeurs. Ibrahim ne propose pas moins de 28 variétés de grandes marques européennes. Toutes fausses. Leur parfum rappelle celui des originaux mais pas leur prix : 500 F cfa pour 2,5 millilitres, quelle que soit la marque. « Pour avoir Azzaro, mon parfum de rêve, dans les grands magasins, il faut déboursier plus de 25 000 F cfa. Avec 400 F cfa chez nos vendeurs à la sauvette, tu es servi », se réjouit Marcel. L'usage des cosmétiques est parfois plus risqué. Sylvie, une jeune commerçante a eu le cuir chevelu ravagé par un ersatz de défrisant. Elle se méfie désormais «des produits achetés à vil prix ». La fabrication de ces copies n'est pas qu'artisanale. «Il y a de gros financiers derrière ce business», affirme Félix, un pharmacien. Comme beaucoup de ses collègues, cette concurrence

déloyale l'a poussé à fermer son rayon «cosmétiques». «Même notre société commercialise les mauvais produits», révèle sous anonymat un employé d'une importante société de distribution de marques européennes. De faux produits sont discrètement introduits dans les lots des authentiques avant leur sortie du magasin. Pour les commerçants, la crise économique, en rognant le pouvoir d'achat des togolais seraient responsables de cette fraude massive. «Les populations sont de plus en plus pauvres, ont un petit revenu et ne peuvent pas s'offrir les produits importés de bonne qualité que nous commercialisons », reconnaît Roland, vendeur de cosmétiques. « Ce sont les clients qui nous poussent à vendre les faux produits, argumente un boutiquier. Par exemple, le prix conventionnel de certains produits c'est 1500 F cfa mais le client qui arrive s'entête à ne vouloir payer que 800 Fcfa. Alors nous autres qui tenons à vendre, on est obligé de faire fabriquer du mauvais produit qu'on introduit dans des emballages d'origine pour le satisfaire».

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°160 DE LOTO KADOO DU 13 Janvier 2012

Nous sommes le vendredi 20 janvier 2012 et le tirage de Loto Kadoo de ce jour porte le N°161

Vendredi dernier, dame chance a été généreuse avec les parieurs basés à LOME. En effet, les points de vente 3353, 3754, 7021 et 7679 ont enregistré chacun un lot de 500.000F CFA.

Les opérateurs 7125 et 6218 quant à eux ont recensé chacun un lot de 750.000F CFA.

Enfin, les points de vente 3767 et 8025 ont dénombré respectivement un lot de 850.000F CFA et un gros lot de 1.8750.000F CFA.

A l'intérieur du pays, ce sont les villes de DAPAONG, BADOU et NOTSE qui se sont démarquées par des gros lots gagnés lors du tirage de vendredi dernier.

Ainsi, à DAPAONG et à NOTSE, ce sont des lots de 500.000F CFA qui ont été recensés sur les points de vente 7403 et 2220.

A BADOU, l'opérateur 2129 a fait le bonheur d'un parieur qui a remporté la somme de 1.750.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°161 de Loto Kadoo du Vendredi 20 Janvier 2012

Numéro de base

87

85

54

55

78

Numéros bonus

04

90

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 571 de Lotto Diamant du lundi 23 Janvier 2012

Numéro de base

**

**

**

**

**



BONUS

RECHARGEMENT ILLICO

JUSQU'AU 31 JANVIER 2012



RECHARGES	BONUS	MONTANT AU RECHARGEMENT
Carte illico de 2 000 ^{F CFA}	+20%	2 400 ^{F CFA}
Carte illico de 5 000 ^{F CFA}	+25%	6 250 ^{F CFA}
Carte illico de 10 000 ^{F CFA}	+30%	13 000 ^{F CFA}
Carte illico de 15 000 ^{F CFA}	+35%	20 250 ^{F CFA}

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg